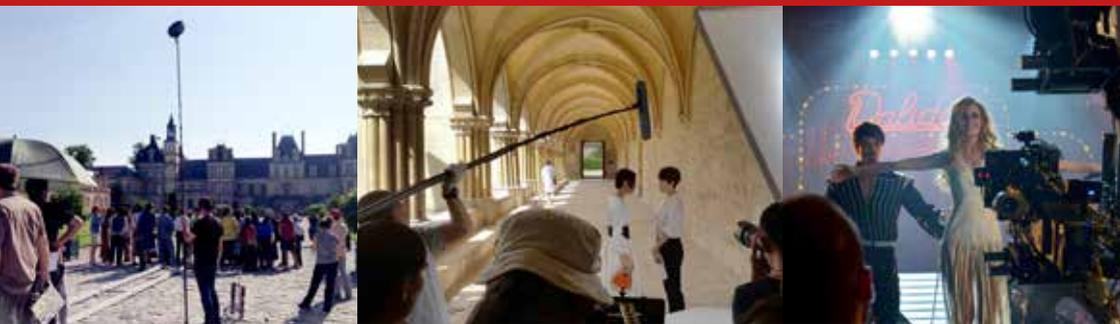


OBSERVATOIRE

DE LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE ET
CINÉMATOGRAPHIQUE EN ÎLE-DE-FRANCE



12^E ÉDITION - AVRIL 2017





Notre rôle, notre mission

Groupe de protection sociale de la culture,
de la communication et des médias,

Audiens est le partenaire privilégié des

employeurs, créateurs d'entreprise,

travailleurs indépendants, salariés

permanents et intermittents, journalistes,

pigistes et retraités. Véritable groupe de

services, il conçoit des solutions innovantes,

adaptées aux spécificités de leurs métiers

et parcours professionnels. A travers

sa dimension paritaire et son exigence

d'innovation, le groupe se positionne en

tant que référent social, porte-parole des

industries de la culture et de la création.

Nos 6 métiers

La retraite complémentaire Agirc-Arrco

Audiens en assure la gestion pour le compte de l'Agirc (les cadres) et de l'Arrco (tous les salariés du secteur privé), dans un environnement professionnel où les salariés ont souvent des parcours singuliers.

L'assurance de personnes et de biens

Complémentaire santé, couverture invalidité, incapacité temporaire de travail, décès, rente éducation, rente conjoint, risques professionnels, épargne... Des solutions sur-mesure, collectives et individuelles, adaptées aux spécificités des professions.

L'accompagnement solidaire et la prévention sociale

Une politique de proximité à destination de nos publics : aides financières, accompagnement lors de situations de rupture ou de transition (réunions sur le retour à l'emploi, accompagnement des personnes en situation de handicap, préparation à la retraite, soutien aux familles, aux aidants familiaux, aux personnes endeuillées...).

Le médical et la prévention santé

Du préventif au curatif, Audiens met en œuvre des dispositifs pour les actifs et les seniors, dans une démarche d'approche globale du patient. Et développe des programmes spécifiquement dédiés aux professionnels de la culture, avec le CMB.

Les congés spectacles

Audiens assure la gestion des congés des artistes et techniciens employés de façon intermittente : recouvrement des cotisations auprès des employeurs et paiement des indemnités de congés payés aux bénéficiaires.

Les services aux professions de la culture et de la création

Audiens prend en charge la gestion d'un nombre croissant de prestations, déléguées par les organisations professionnelles ou par l'État : études, recouvrement de cotisations, Mission Handicap... .

Une protection sociale adaptée aux professionnels du cinéma

Prévoyance et frais de santé

La convention collective des exploitations cinématographiques prévoit un régime prévoyance depuis 1984, permettant aux salariés non cadres de bénéficier d'une couverture décès, arrêt de travail et invalidité. En matière de frais de soins de santé, Audiens a conçu, dans le cadre de la généralisation santé, Cinélio santé, comprenant le panier de soins et des renforts facultatifs.

Audiens protège tous les intermittents

Les organisations d'employeurs et les syndicats ont mis en place avec Audiens un accord de prévoyance permettant aux artistes et techniciens du spectacle et de l'audiovisuel de bénéficier non seulement de garanties en cas de décès et d'invalidité, mais également :

- de la **Garantie Santé Intermittents**, une complémentaire santé dédiée aux artistes et techniciens du spectacle,

- du **Fonds collectif du spectacle pour la santé**, un fonds alimenté par les cotisations d'employeurs qui prend en charge une partie de la cotisation mensuelle de la complémentaire santé. Les artistes et techniciens profitent ainsi d'une couverture santé complète pour un coût raisonnable. Un dispositif d'accompagnement social et professionnel solidaire.

Artistes et techniciens du spectacle

Depuis le 1^{er} octobre 2016, celles-ci peuvent bénéficier d'une nouvelle indemnité journalière maternité, éventuellement complétée par une aide sociale.

Le Fonds de professionnalisation et de solidarité des artistes et techniciens du spectacle

Le Fonds de professionnalisation et de solidarité assure un accompagnement social à finalité professionnelle des artistes et techniciens fragilisés, relevant des annexes 8 et 10 de l'assurance chômage ou ayant épuisé leurs droits à l'indemnisation de l'assurance chômage, dans le but de sécuriser leur parcours professionnel et de favoriser leur retour à l'emploi. L'État a désigné Audiens comme le gestionnaire des actions de soutiens professionnels.



Audiens

74 rue Jean Bleuzen – 92177 Vanves Cedex

Tél. : 0 173 173 000

www.audiens.org

La Commission du Film d'Île-de-France



L'Île-de-France concentre sur son territoire 90 % des industries techniques du cinéma et de l'audiovisuel français. Un exceptionnel réseau de talents, acteurs, réalisateurs, directeurs de la photographie, directeurs artistiques, décorateurs de réputation mondiale y vivent et y travaillent au cœur d'une des métropoles les plus créatives au monde. Cet ensemble unique de ressources et de compétences est aujourd'hui confronté à une concurrence internationale renforcée par des politiques de soutien local et régional très actives.

Pour conforter la création indépendante et soutenir la présence des emplois qualifiés du secteur, la Région Île-de-France a mis en place un Fonds de soutien aux industries techniques cinématographiques et audiovisuelles qui permet de lutter contre les délocalisations.

Pour accompagner cette démarche, l'Établissement public de coopération culturelle Commission du film d'Île-de-France a vocation à conduire une démarche offensive en créant les meilleures conditions de valorisation du potentiel de la région et en lui donnant les moyens de renforcer sa présence sur le marché international. Son rôle est de faciliter les tournages dans la région, en offrant aux équipes françaises et étrangères les meilleures conditions d'activité et le meilleur cadre de production, et de faciliter le montage de co-productions entre des producteurs français et étrangers afin de renforcer la place de la région Île-de-France dans le domaine des productions internationales.

La Commission du Film met ainsi en place l'ensemble des outils nécessaires pour renforcer l'attractivité de la Région Île-de-France comme site de tournage et comme espace privilégié pour la production cinématographique et audiovisuelle et notamment un site internet (www.ilede-france-film.com) disponible en six versions linguistiques (français-anglais-espagnol-russe-japonais-chinois).

Par ailleurs, La Commission du Film assure la présence de la Région Île-de-France dans les principales manifestations professionnelles du secteur (Berlin, Filmart à Hong Kong, Locations Trade Show à Los Angeles, Cannes), notamment dans les principaux pays producteurs de programmes cinématographiques et audiovisuels susceptibles de générer de l'activité pour la région. Elle a vocation à identifier les projets en amont pour intéresser leurs promoteurs à venir en assurer la production et le tournage en région Île-de-France.



Île de France Film Commission
30, rue Saint Augustin - 75002 PARIS
01 56 88 12 88
www.idf-film.com

OBSERVATOIRE

DE LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE ET CINÉMATOGRAPHIQUE EN ÎLE-DE-FRANCE

Avril 2017

Préambule

Cette étude est la douzième de « l'Observatoire de la production audiovisuelle et cinématographique en Île-de-France »

mis en place conjointement par Audiens et par la Commission du Film d'Île-de-France.

Celle-ci a été progressivement développée et améliorée, en maintenant stables les univers statistiques, afin de disposer de données comparables dans la durée.

Son ambition est de mesurer précisément la structure et les évolutions de la production audiovisuelle et cinématographique dans la Région Capitale et plus largement sur l'ensemble du territoire national. Elle est chaque année affinée et complétée d'indicateurs complémentaires en fonction des besoins de l'analyse et des évolutions du secteur.

Mise à jour des indicateurs en mars 2017

Lors de l'édition précédente, nous avons apporté des éléments sur le type de contrat du personnel permanent (CDI et CDD de droit commun). Pour plus de lisibilité, nous fournissons, cette année, toutes les données effectifs et masse salariale par type de contrat.

Nous avons également ajouté le nombre d'heures dans l'édition précédente. Pour avoir une donnée plus concrète, nous avons converti ce nombre d'heures en équivalents temps plein (ETP).

Pour le personnel intermittent, les heures travaillées correspondent aux heures déclarées par les employeurs dans les déclarations nominatives annuelles des salaires. Pour 15 % de l'activité 2013 et pour 12 % de l'activité 2015 et 2016 (appréhendée en masse salariale), ce nombre d'heures n'est pas renseigné. Dans ce cas, nous réalisons une estimation en fonction d'un salaire horaire moyen, calculé sur les périodes d'activité pour lesquelles le nombre d'heures est correctement renseigné. On considère un équivalent temps plein comme 1 607 heures travaillées, correspondant à 1 820 heures payées, congés payés compris. Ainsi, nous sommes sur la même base que pour le personnel permanent. Nous ne disposons de cette donnée qu'à partir de 2013.

L'objectif est de connaître la structure des entreprises du secteur, la répartition des emplois, et de bien apprécier les évolutions de ceux-ci. L'enjeu est, notamment, de mesurer l'impact sur l'emploi des politiques de soutien au secteur, qu'elles soient nationales ou régionales, leurs effets se conjuguant étroitement en région Île-de-France qui pèse un poids majeur dans l'activité du pays. Il s'agit aussi de disposer d'un élément de comparaison par rapport aux politiques concurrentes, nationales et régionales, fort actives dans de nombreuses régions du monde qui ont fait de l'activité dans ce secteur un objectif prioritaire, et tout particulièrement en Europe, mais pas

seulement, dont l'ambition ne cesse de se renforcer avec des politiques de soutien et des politiques fiscales régulièrement améliorées.

La Région Île-de-France a confié à la Commission du film d'Île-de-France, établissement public de coopération culturelle créé à son initiative avec l'État, le soin de mettre en place des indicateurs stables afin d'évaluer précisément les évolutions du secteur. Pour remplir cette mission, la Commission s'est rapprochée du Groupe Audiens qui en raison de sa position privilégiée de gestionnaire des retraits complémentaires des métiers du spectacle, dispose d'une base statistique exceptionnelle, constituée par les entreprises cotisantes et par l'ensemble des déclarations faites à l'organisme pour leurs salariés permanents ou intermittents. C'est la seule base de données qui, en France, et plus largement en Europe, permet de saisir l'activité de l'ensemble des professionnels concernés dans leur diversité de métiers et de statut. Cela tient à la place unique qu'occupe Audiens auprès des professionnels du secteur.

Audiens est donc le seul organisme en situation de pouvoir produire des données sociales globales sur le secteur et a choisi de mobiliser l'ensemble des données nécessaires dans une démarche conjointe avec la Commission du Film d'Île-de-France pour mettre en place cet « Observatoire de la production audiovisuelle et cinématographique en Île-de-France » dont la vocation est de proposer chaque année des données exhaustives sur l'emploi dans le secteur afin d'en mesurer précisément l'impact social et économique.

La Commission du Film d'Île-de-France, en raison de son activité quotidienne d'accueil des tournages, dispose de son côté de l'ensemble des informations liées au contexte et aux conditions d'exercice de l'activité qui permettent d'analyser et de mettre en perspective les données recueillies. Elle rencontre et interroge régulièrement les entreprises du secteur, organise pour elles des stands ombrelles pour aller à la conquête de l'activité internationale et recueille les informations utiles sur l'impact des productions internationales dont elle prépare les tournages en Île-de-France. Pour décider de l'opportunité d'un tournage, celles-ci s'adressent en amont à la Commission dont une des missions principales est de faire valoir les atouts spécifiques de la Région pour que celle-ci soit effectivement choisie comme site de tournage ou de production. Cela dans un contexte de très forte concurrence internationale. La Commission du Film d'Île-de-France est donc bien placée pour analyser l'ensemble des facteurs économiques, politiques, réglementaires et fiscaux qui orientent l'activité.

Les données recueillies et analysées dans le présent document portent sur les années 2006 à 2015 pour l'ensemble et sur l'année 2016 pour les données concernant les entreprises, les données individuelles ne pouvant être complétées qu'avec une année de décalage, compte tenu du délai de déclaration des entreprises.

Méthodologie

Comme pour les éditions précédentes de l'étude et afin que celles-ci soient comparables, la démarche se fonde sur la constitution d'un univers cohérent et maintenu constant malgré les évolutions des codes NAF. L'objet strictement délimité de la recherche est circonscrit dans les contours de l'activité de production cinématographique et audiovisuelle et de l'ensemble des services qui lui sont directement et spécifiquement liés.

L'univers a été constitué, après analyse et vérification des éléments définissant les codes NAF, afin d'intégrer toutes les entreprises contribuant principalement à l'activité de production audiovisuelle et cinématographique objet de cette étude.

Ont été exclues les activités de diffusion audiovisuelle, de distribution et d'exploitation cinématographique, importantes en termes d'emploi, avec les grandes entreprises de diffusion audiovisuelle, qui ne participent cependant pas directement à l'activité de production audiovisuelle et cinématographique.

Ont été intégrées toutes les activités de production proprement dites et, notamment, la production de films pour la télévision, pour les entreprises dont c'est l'objet principal, la production de longs et courts-métrages cinématographiques, la production de films publicitaires et institutionnels et l'ensemble des prestations techniques spécifiquement dédiées au cinéma et à la télévision. Les activités assurées par les personnels permanents des entreprises de diffusion, même quand ceux-ci peuvent concerner la production, sont donc logiquement exclues du champ de l'étude.

Toutes les activités de service directement ou indirectement liées au secteur (restauration, construction de décors, aménagement de plateaux, préparation de tournages extérieurs, services exceptionnels...) dont les entreprises ne sont pas cotisantes à Audiens, car elles relèvent principalement d'autres métiers que ceux du spectacle, ne font

donc pas partie du champ de l'étude. L'impact économique global de l'activité, son incidence sur l'emploi, est donc sensiblement supérieur à celui mesuré ici. De nombreuses activités de service se situent en effet à la périphérie de l'activité de production. Les productions étrangères, en particulier, sollicitent de nombreux services, notamment dans les transports, le gardiennage et l'hôtellerie, qui ne sont pas ici pris en compte.

Une fois constitué l'univers des entreprises cotisantes à Audiens dans le secteur d'activité ainsi circonscrit, les données accessibles sont, jusqu'en 2016, celles des entreprises elles-mêmes, considérées globalement, et, jusqu'en 2015, celles des salariés déclarés aux régimes complémentaires gérés par Audiens, qu'ils soient permanents ou intermittents, et la masse salariale correspondante.

Les chiffres fournis ici pour l'année 2015 ne sont donc pas une estimation, mais les données complètes permettant de disposer d'une photographie hautement définie de l'activité du secteur en termes d'emploi et de masse salariale, donc d'impact économique. Cela dans la longue durée pour bien cerner tendances et évolutions. Ces données permettent également de prendre la mesure du poids social et économique du secteur qui apparaît au fil des années comme l'un des tout premiers secteurs d'activité économique en Île-de-France.

Il convient de préciser que les données d'identification des entreprises (code NAF et localisation géographique) sont celles connues au moment de la mise à jour des indicateurs (mars 2017), date d'arrêt du recueil des données. L'historique de ces données n'est pas exploité. C'est donc la dernière situation de l'entreprise qui prévaut pour l'ensemble des exercices. Les changements de code NAF et les changements d'adresse du siège des entreprises, ainsi que les changements de sièges sociaux peuvent donc conduire au reclassement de l'entreprise pour l'ensemble de la séquence statistique.

Les entreprises de la production audiovisuelle et cinématographique

On retient ici les entreprises qui ont versé, au titre de l'année considérée, des cotisations pour la retraite complémentaire. Le fait qu'une entreprise s'acquitte de ses cotisations auprès d'une institution de retraite complémentaire indique qu'elle a employé au moins une personne au cours de cette année. On considère ici que

ces entreprises forment le périmètre de celles en activité. Le code NAF attribué par l'INSEE au siège social de ces entreprises permet de distinguer leur activité, et l'adresse du siège social permet de distinguer le secteur géographique.

Île de France

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
5911A - Production de films et de programmes pour la TV	1 264	1 378	1 500	1 568	1 660	1 718	1 768	1 768	1 809	1 913
5911B - Production de films institutionnels et publicitaires	1 063	1 104	1 133	1 165	1 182	1 207	1 216	1 222	1 244	1 284
5911C - Production de films pour le cinéma	1 306	1 338	1 368	1 401	1 443	1 493	1 483	1 484	1 505	1 584
5912Z - Post-production de films cinéma, de vidéo et de programmes de TV	549	557	560	557	561	573	560	541	544	537
Total Ile de France	4 182	4 377	4 561	4 691	4 846	4 991	5 027	5 015	5 102	5 318
Evolution		5 %	4 %	3 %	3 %	3 %	1 %	0 %	2 %	4 %

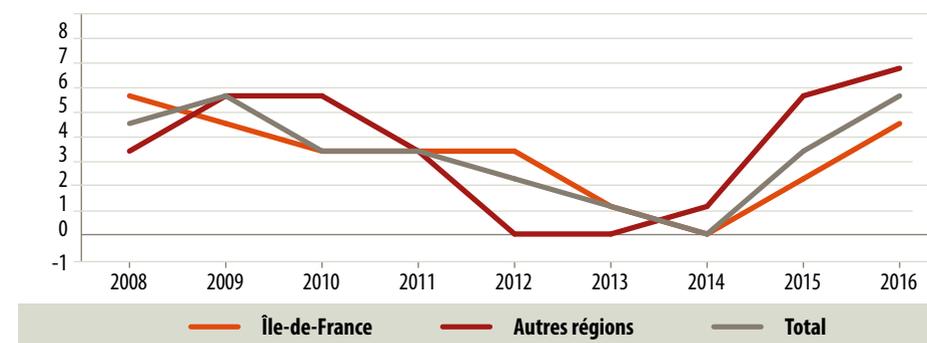
Autres régions

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
5911A - Production de films et de programmes pour la TV	457	484	538	550	572	585	590	620	663	697
5911B - Production de films institutionnels et publicitaires	786	794	833	889	895	873	862	851	892	975
5911C - Production de films pour le cinéma	320	345	358	378	412	419	423	421	436	454
5912Z - Post-production de films cinéma, de vidéo et de programmes de TV	183	176	165	167	171	164	169	164	173	166
Total autres régions	1 746	1 799	1 894	1 984	2 050	2 041	2 044	2 056	2 164	2 292
Evolution		3 %	5 %	5 %	3 %	0 %	0 %	1 %	5 %	6 %

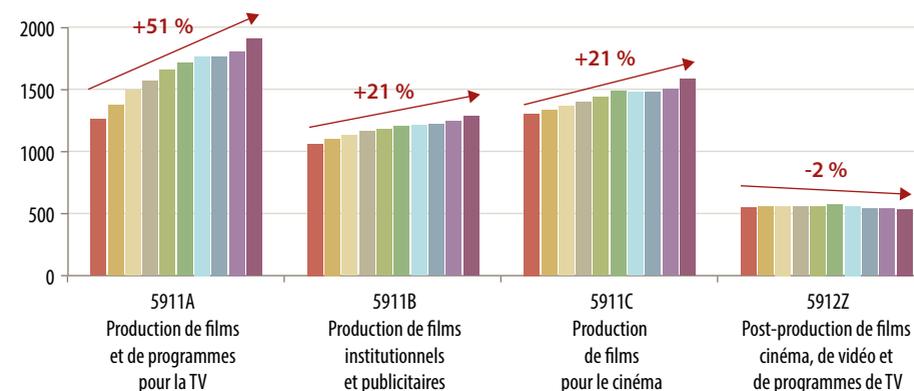
Après une phase de forte croissance du nombre d'entreprises en activité dans ces secteurs jusqu'en 2011 (+16 % en 5 ans de 2007 à 2011), la croissance s'est ralentie pour aboutir à une stabilisation sur les exercices 2013 et 2014. En 2015, on observe une reprise de la croissance

du nombre d'entreprises (+3 %) et qui se renforce en 2016 (+5 %). Cette reprise est plus modérée en Île-de-France (+6 % sur ces deux dernières années) que dans les autres régions (+11 %).

Taux d'évolution annuelle du nombre d'entreprises en activité



Nombre d'entreprises d'Île de France en activité par secteur, de 2007 à 2016



Dans ces secteurs coexistent d'une part un nombre restreint de grosses entreprises, et d'autre part, un nombre très important de petites entreprises.

Par exemple, sur 2016 en Île-de-France, en considérant le volume d'activité comme équivalent à la masse salariale déclarée par les entreprises :

- Dans la production audiovisuelle, les 20 plus grosses entreprises cumulent près du quart de l'activité (23 %).
- Elles représentent près du tiers de l'activité dans la production de films institutionnels et publicitaires (30 %) et dans la production cinématographique (34 %)
- Dans la post-production, c'est plus de la moitié de l'activité (57 %).

Répartition de la masse salariale 2016 en fonction de la taille des entreprises d'Île-de-France (des plus grosses aux plus petites)

5911A - Production de films et de programmes pour la TV - 1 913 entreprises



5911B - Production de films institutionnels et publicitaires - 1 284 entreprises



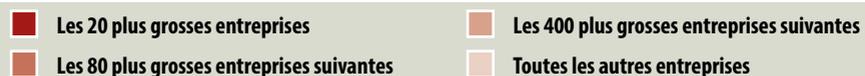
5911C - Production de films pour le cinéma - 1 584 entreprises



5912Z - Post-production de films cinéma, de vidéos et de programmes de TV - 537 entreprises



0 20 % 40 % 60 % 80 % 100 %



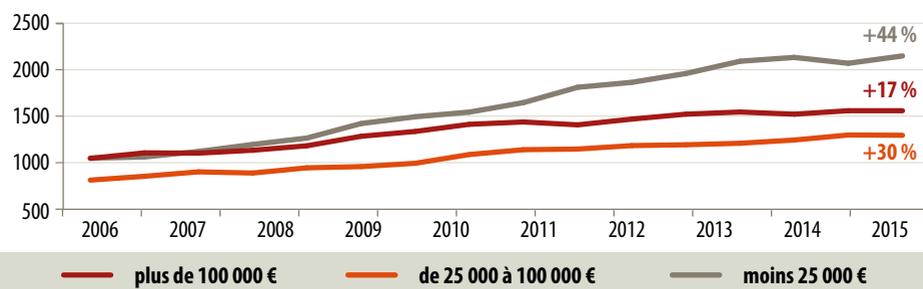
Note de lecture : Les 20 plus grosses entreprises de la production audiovisuelle situées en Île-de-France cumulent 23 % de la masse salariale du secteur. Les 100 plus grosses cumulent 60 % de la masse salariale et les 500 plus grosses cumulent 94 % de la masse salariale.

Dans l'ensemble, les entreprises de ces 4 secteurs sont de très petites entreprises. Et les principaux mouvements constatés dans l'évolution du nombre d'entreprises portent sur ces dernières. En effet, le nombre d'entreprises du secteur implantées en Île-de-France et déclarant moins

de 25 000 €, sont les plus nombreuses et ont augmenté de 44 % entre 2006 et 2015.

La progression, sur ces 10 années, est moins rapide (+30 %) pour celles ayant déclaré de 25 000 à 100 000 €. Et deux fois moins rapide encore (+17 %) pour les entreprises de 100 000 € et plus de masse salariale annuelle brute. Une autre façon d'appréhender la taille d'une entreprise est de l'observer sous l'angle du nombre de salariés, et plus particulièrement des salariés permanents en CDI ou en CDD.

Nombre d'entreprises d'Île-de-France en fonction de leur taille



Note méthodologique : Dans les précédentes éditions, nous comptabilisions le nombre de personnes et un CDD d'un mois comptait autant qu'un CDI. Pour tenir compte du réel temps travaillé, nous comptabilisons cette année le nombre d'équivalents temps plein. L'impact sur la répartition n'est pas spectaculaire mais c'est ainsi plus juste. 4 entreprises sur 10 en Île-de-France ne déclarent pas d'emploi permanent en 2015 (uniquement des intermittents).

36 % d'entre elles déclarent moins de 2 équivalents temps plein permanent, 12 % d'entre elles déclarent entre 2 et 5 équivalents temps plein permanent, 6 % entre 5 et 10 ETP, 4 % entre 10 et 50 et enfin 1 % déclarent 50 et plus équivalents temps plein permanent.

Les entreprises de la post-production se distinguent des autres secteurs par une taille plus importante : 3 % d'entre elles ont au moins 50 équivalents temps plein sur l'année et 26 % n'ont pas de salariés permanents.

Répartition des entreprises actives en 2015 en Île-de-France par nombre de permanents déclarés :

Nombre d'équivalents temps plein de permanents déclarés en 2015	5911A Production de films et de programmes pour la TV	5911B Production de films institutionnels et publicitaires	5911C Production de films pour le cinéma	5912Z Post-production de films cinéma, de vidéo et de programmes de TV	TOTAL Île-de-France
0	40 %	45 %	46 %	26 %	41 %
Moins d'1 ETP	20 %	19 %	23 %	16 %	20 %
De 1 à 2 ETP	15 %	15 %	16 %	20 %	16 %
De 2 à 3 ETP	7 %	7 %	5 %	5 %	6 %
De 3 à 4 ETP	5 %	3 %	3 %	5 %	4 %
De 4 à 5 ETP	2 %	2 %	1 %	3 %	2 %
De 5 à 10 ETP	6 %	6 %	4 %	11 %	6 %
De 10 à 50 ETP	5 %	3 %	2 %	11 %	4 %
50 ETP et plus	1 %	0,1 %	0,2 %	3 %	1 %

Procédures collectives juridiques

De 2007 à 2013, la tendance est à l'augmentation du nombre d'entreprises subissant une procédure de liquidation judiciaire. Malgré une hausse en 2015, la tendance

est plutôt à la baisse depuis. Le nombre d'entreprises en liquidation judiciaire a baissé en 2016, excepté dans la production cinématographique : +8 % correspondant à 3 entreprises de plus.

Nombre d'entreprises en liquidation judiciaire					
	5911A Production de films et de programmes pour la TV	5911B Production de films institutionnels et publicitaires	5911C Production de films pour le cinéma	5912Z Post-production de films cinéma, de vidéo et de programmes de TV	TOTAL Île-de-France
2007	18	34	26	14	92
2008	24	33	30	12	99
2009	30	41	29	23	123
2010	38	36	30	15	119
2011	43	29	26	10	108
2012	37	44	43	23	147
2013	49	44	40	21	154
2014	37	36	36	13	122
2015	47	36	37	18	138
2016	41	27	40	9	117

Taux d'évolution des entreprises en liquidation judiciaire					
	5911A Production de films et de programmes pour la TV	5911B Production de films institutionnels et publicitaires	5911C Production de films pour le cinéma	5912Z Post-production de films cinéma, de vidéo et de programmes de TV	TOTAL Île-de-France
2008	33,3 %	-2,9 %	15,4 %	-14,3 %	7,6 %
2009	25,0 %	24,2 %	-3,3 %	91,7 %	24,2 %
2010	26,7 %	-12,2 %	3,4 %	-34,8 %	-3,3 %
2011	13,2 %	-19,4 %	-13,3 %	-33,3 %	-9,2 %
2012	-14,0 %	51,7 %	65,4 %	130,0 %	36,1 %
2013	32,4 %	0,0 %	-7,0 %	-8,7 %	4,8 %
2014	-24,5 %	-18,2 %	-10,0 %	-38,1 %	-20,8 %
2015	27,0 %	0,0 %	2,8 %	38,5 %	13,1 %
2016	-12,8 %	-25,0 %	8,1 %	-50,0 %	-15,2 %

Bilan 2015/2016

Après une période de forte croissance, le nombre d'entreprises est relativement stable entre 2012 et 2014, de l'ordre de 7 000. La reprise modérée de la croissance du nombre d'entreprises en 2015 se confirme en 2016 : on comptabilise 200 entreprises de plus en Île-de-France (+4 %) et 130 de plus dans les autres régions (+6 %). L'industrie cinématographique et audiovisuelle française concentre deux situations extrêmes :

- De grands groupes audiovisuels qui se consolident et se développent, notamment à l'échelle européenne avec une véritable stratégie de développement industriel (1 % des entreprises ont des effectifs supérieurs à 50 ETP)
- De toutes petites entreprises qui sont dans une économie de projets (61 % des entreprises ont moins 1 salarié ETP).

Effectifs déclarés et masse salariale associée

L'exploitation des déclarations nominatives annuelles nous permet de connaître les effectifs déclarés par entreprise et la masse salariale associée à ces effectifs.

Les données sur les effectifs représentent le nombre de personnes déclarées par secteur et par type de contrat. Une personne déclarée par plusieurs entreprises d'un même secteur et dans le même type de contrat est comptabilisée une seule fois.

Les données présentées dans les tableaux sont issues de l'exploitation des déclarations nominatives annuelles (DNA) traitées au 1^{er} mars 2017.

Effectifs (en nombre de personnes)

Île-de-France		2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	ÉVOLUTION 2014-15	
5911A	Production de films et de programmes pour la TV	CDI	3 117	3 059	3 112	3 111	3 231	3 266	3 564	3 611	3 924	4 474	14 %
		CDD	2 231	2 603	2 852	2 844	2 638	2 893	3 208	3 409	3 046	3 588	18 %
		CDDU	55 304	61 687	62 656	61 179	58 667	68 077	61 093	63 375	64 796	61 983	-4 %
5911B	Production de films institutionnels et publicitaires	CDI	1 706	1 691	1 743	1 639	1 707	1 730	1 678	1 774	1 885	2 135	13 %
		CDD	1 272	1 498	1 710	1 194	1 155	1 096	1 154	1 256	1 282	2 019	57 %
		CDDU	19 903	21 096	20 978	18 773	20 184	19 799	20 811	21 109	21 120	20 261	-4 %
5911C	Production de films pour le cinéma	CDI	1 921	1 854	2 078	2 026	2 029	2 049	2 031	2 090	2 161	2 386	10 %
		CDD	1 104	1 626	1 322	1 259	1 185	1 330	1 339	1 334	1 292	1 666	29 %
		CDDU	46 699	50 308	52 506	50 009	52 984	55 106	53 708	55 783	51 675	50 337	-3 %
5912Z	Post production de films cinéma, de vidéo et de programmes de TV	CDI	4 553	4 312	4 446	4 376	4 466	4 651	4 430	4 394	4 484	4 514	1 %
		CDD	996	1 584	1 576	1 474	1 622	1 497	1 576	1 493	1 328	1 279	-4 %
		CDDU	15 788	16 385	16 471	15 814	16 331	16 893	16 918	16 053	16 558	16 082	-3 %
Total Île de France	CDI	11 216	10 835	11 305	11 097	11 380	11 637	11 641	11 803	12 374	13 434	9 %	
	CDD	5 568	7 262	7 388	6 723	6 549	6 752	7 215	7 420	6 867	8 330	21 %	
	CDDU	100 700	109 367	111 370	107 534	108 665	118 550	112 517	115 002	113 526	108 738	-4 %	

Autres régions			2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	ÉVOLUTION 2014-15
5911A	Production de films et de programmes pour la TV	CDI	598	591	604	639	570	668	623	629	701	748	7 %
		CDD	313	424	494	472	475	633	538	496	605	690	14 %
		CDDU	5 126	4 938	5 300	5 427	5 612	5 797	7 230	7 239	7 027	8 606	22 %
5911B	Production de films institutionnels et publicitaires	CDI	799	797	831	871	893	1 038	1 019	1 045	1 091	1 242	14 %
		CDD	491	629	746	722	852	722	743	993	974	1 022	5 %
		CDDU	5 639	6 798	6 919	5 785	6 279	6 180	6 014	6 277	6 733	6 627	-2 %
5911C	Production de films pour le cinéma	CDI	300	307	310	333	342	380	420	418	397	442	11 %
		CDD	287	297	375	413	441	403	425	443	477	615	29 %
		CDDU	6 756	3 655	4 229	3 714	5 109	5 086	5 706	5 508	6 412	4 332	-32 %
5912Z	Post production de films cinéma, de vidéo et de programmes de TV	CDI	293	305	359	429	458	470	334	292	316	338	7 %
		CDD	118	188	220	264	279	181	273	173	162	177	9 %
		CDDU	2 463	2 392	2 782	2 814	2 925	3 035	3 450	3 626	3 752	3 779	1 %
Total autres régions	CDI	1 987	1 995	2 096	2 266	2 259	2 550	2 386	2 377	2 496	2 757	10 %	
	CDD	1 205	1 531	1 823	1 859	2 034	1 934	1 973	2 090	2 199	2 473	12 %	
	CDDU	17 442	15 134	16 340	15 066	16 907	16 998	18 912	19 150	20 271	19 770	-2 %	

Effectifs en équivalents temps plein

			Île-de-France			Autres régions			Évolution en Île-de-France	
			2013	2014	2015	2013	2014	2015	2014	2015
5911A	Production de films et de programmes pour la TV	CDI	2 867	3 085	3 534	443	490	511	8 %	15 %
		CDD	1 387	1 173	923	139	126	109	-15 %	-21 %
		CDDU	8 153	8 356	8 229	817	783	874	2 %	-2 %
5911B	Production de films institutionnels et publicitaires	CDI	1 305	1 422	1 579	738	803	903	9 %	11 %
		CDD	409	365	357	227	212	158	-11 %	-2 %
		CDDU	1 633	1 676	1 609	516	549	562	3 %	-4 %
5911C	Production de films pour le cinéma	CDI	1 599	1 682	1 862	270	259	288	5 %	11 %
		CDD	516	462	375	78	82	79	-11 %	-19 %
		CDDU	4 139	3 854	3 908	356	410	357	-7 %	1 %
5912Z	Post production de films cinéma, de vidéo et de programmes de TV	CDI	3 713	3 772	3 794	222	240	259	2 %	1 %
		CDD	722	556	430	59	42	33	-23 %	-23 %
		CDDU	2 879	3 067	3 029	447	508	516	7 %	-1 %
Total	CDI	9 484	9 962	10 769	1 674	1 791	1 960	5 %	8 %	
	CDD	3 035	2 557	2 085	503	462	379	-16 %	-18 %	
	CDDU	16 804	16 953	16 775	2 135	2 251	2 309	1 %	-1 %	
Nombre total d'ETP			29 322	29 471	29 629	4 312	4 503	4 648	1 %	1 %

Sur l'ensemble de la France et des secteurs, après une stabilisation de la masse salariale en 2012 à 1,6 Mds € et une croissance de 3 % en 2013, le niveau d'emploi est de nouveau relativement stable (+0,8 %) en 2014 mais repart (+3 %) en 2015.

En Île-de-France, après une évolution quasi nulle en 2014 (+0,9 % de la masse salariale et +0,1 % des effectifs pour les emplois permanents et -0,2 % de la masse salariale et -1,3 % des effectifs pour les emplois intermittents), l'activité de 2015 :

- augmente plus nettement pour le personnel permanent (+9 % de la masse salariale et des effectifs CDI et un nombre de CDD qui a fortement augmenté pour une masse salariale en baisse)
- augmente légèrement en masse salariale (+2 %) mais baisse en effectifs (-4 %) pour le personnel intermittent.

L'évolution de l'emploi CDDU en 2015 est très différente pour les emplois artistiques et pour les emplois techniques. Pour les emplois techniques, la masse salariale et les effectifs déclarés ont progressé tous deux de 1 %.

Pour les emplois artistiques, qui incluent notamment les artistes de complément, la masse salariale a augmenté de 1 % alors que le nombre de personnes salariées a baissé de 7 %. Les artistes cumulant moins de 300 € l'année sont passés de 44 100 en 2014 à 39 800 en 2015. Ce sont sur ces derniers que la baisse des effectifs a eu lieu et qui ne génère en revanche pas de baisse de la masse salariale.

En 2015 dans l'ensemble des autres régions, la masse salariale ne cesse de croître pour le personnel permanent (+6,2 %) alors qu'elle connaît un arrêt pour le personnel intermittent (+1,2 %) qui était sur une forte croissance les 5 années précédentes (+10 % en moyenne par an).

Le recours au CDD d'usage est très important dans ces secteurs. En 2015, en Île-de-France, les CDDU représentent 83 % des personnes salariées, 57 % des effectifs en équivalents temps plein et 59 % de la masse salariale. Cette part est moins importante dans les autres régions : 79 % des personnes salariées, 50 % des effectifs en équivalents temps plein et 56 % de la masse salariale en 2015.

Masse salariale en k€

Île-de-France			2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	ÉVOLUTION 2014-15
5911A	Production de films et de programmes pour la TV	CDI	123 739	121 273	132 821	130 406	137 658	144 449	155 569	165 213	179 962	204 459	14 %
		CDD	32 618	49 532	53 655	50 916	51 586	55 265	59 065	59 024	48 932	37 722	-23 %
		CDDU	352 270	381 352	387 550	371 217	370 147	432 966	417 240	432 218	443 469	437 336	-1,4 %
5911B	Production de films institutionnels et publicitaires	CDI	49 031	49 236	51 589	50 300	52 406	54 542	54 762	58 495	63 631	70 771	11 %
		CDD	8 525	12 268	13 212	13 134	13 161	14 840	15 556	13 180	11 702	12 539	7 %
		CDDU	79 760	85 209	86 977	76 234	86 288	87 013	87 616	92 789	93 415	93 252	-0,2 %
5911C	Production de films pour le cinéma	CDI	67 431	63 094	77 068	80 409	78 619	80 035	82 717	84 476	89 346	98 639	10 %
		CDD	14 700	20 532	22 194	20 371	19 776	20 935	21 431	21 119	16 987	13 153	-23 %
		CDDU	209 387	237 380	242 043	209 481	237 114	244 096	231 017	230 034	218 364	229 239	5 %
5912Z	Post production de films cinéma, de vidéo et de programmes de TV	CDI	144 642	140 602	146 191	147 774	153 318	160 119	156 957	159 066	161 417	165 207	2 %
		CDD	9 841	26 353	25 150	25 524	25 399	24 514	27 183	25 911	19 814	15 234	-23 %
		CDDU	111 081	122 618	131 123	128 297	133 379	145 625	144 719	141 140	139 542	148 585	6 %
Total Ile de France	CDI	384 843	374 205	407 668	408 890	422 001	439 145	450 005	467 251	494 355	539 076	9 %	
	CDD	65 685	108 686	114 210	109 945	109 921	115 554	123 235	119 235	97 435	78 648	-19 %	
	CDDU	752 498	826 560	847 693	785 228	826 927	909 700	880 592	896 181	894 789	908 411	2 %	

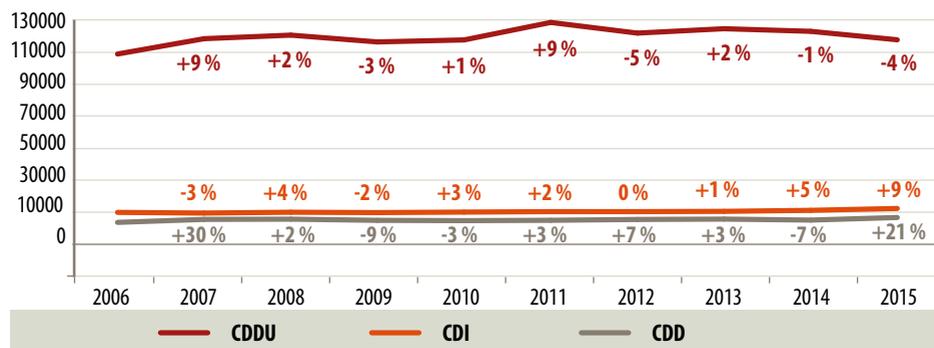
Autres régions			2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	ÉVOLUTION 2014-15
5911A	Production de films et de programmes pour la TV	CDI	11 611	11 207	12 314	12 611	11 949	12 762	12 424	13 771	15 114	16 652	10 %
		CDD	1 968	3 346	3 437	3 152	3 128	3 387	3 805	3 597	3 230	3 132	-3 %
		CDDU	18 218	18 598	20 539	20 667	22 595	22 465	27 571	30 529	29 113	32 299	11 %
5911B	Production de films institutionnels et publicitaires	CDI	14 684	14 811	15 879	15 646	17 215	18 555	19 466	21 392	23 688	26 722	13 %
		CDD	1 663	3 559	3 738	3 641	4 544	4 410	4 608	5 510	5 391	4 299	-20 %
		CDDU	17 510	19 837	20 754	18 207	20 210	21 499	22 077	21 263	22 943	23 306	2 %
5911C	Production de films pour le cinéma	CDI	6 362	6 286	6 734	6 940	7 504	7 899	7 925	7 940	8 117	8 370	3 %
		CDD	1 029	1 685	1 701	1 804	2 184	1 919	1 761	1 525	1 866	1 982	6 %
		CDDU	18 580	10 978	12 832	9 342	12 702	12 706	13 341	13 501	15 303	12 154	-21 %
5912Z	Post production de films cinéma, de vidéo et de programmes de TV	CDI	5 043	5 918	7 666	9 712	11 509	9 924	7 688	7 060	7 847	8 599	10 %
		CDD	457	1 695	2 128	3 138	2 954	1 940	2 045	1 773	1 336	987	-26 %
		CDDU	7 341	7 479	8 544	9 174	9 234	11 016	14 583	20 453	23 210	23 892	3 %
Total autres régions	CDI	37 700	38 222	42 593	44 910	48 178	49 140	47 503	50 164	54 766	60 343	10 %	
	CDD	5 116	10 286	11 005	11 735	12 811	11 655	12 218	12 405	11 824	10 400	-12 %	
	CDDU	61 649	56 892	62 669	57 391	64 742	67 686	77 572	85 746	90 568	91 651	1 %	

Île-de-France

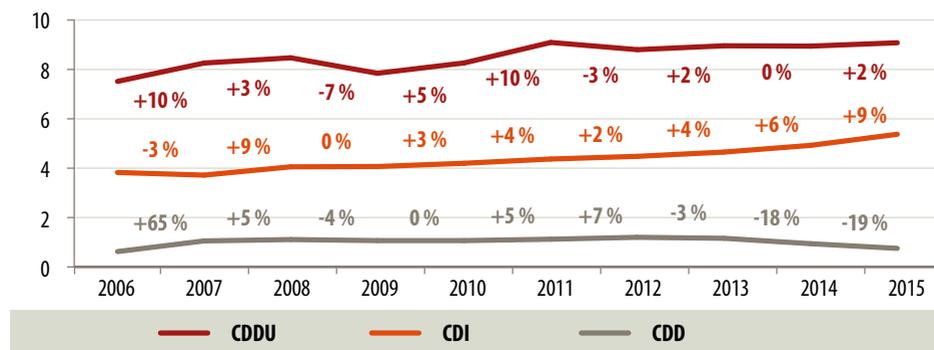
Depuis 2010, la masse salariale déclarée par les entreprises des secteurs observés situées en Île-de-France pour les emplois en CDI ne cesse de croître et il en est de même pour les effectifs.

L'activité est plus cyclique pour les emplois intermittents et encore plus nettement pour les CDD de droit commun. En 2015, le nombre de personnes ayant occupé un emploi en CDDU baisse de 4 %, le nombre d'équivalents temps plein baisse de 1 % alors que la masse salariale augmente de 2 %.

Évolution des effectifs en Île-de-France par type de contrat



Évolution de la masse salariale (en k€) en Île-de-France par type de contrat



Île-de-France par secteur

Dans la production audiovisuelle et cinématographique, le nombre d'équivalents temps plein est plus important pour le personnel intermittent que pour le personnel permanent. C'est l'inverse dans la post-production et la production de films institutionnels et publicitaires.

L'évolution de l'emploi diffère légèrement selon les secteurs. En 2015, la masse salariale du personnel permanent croît plus fortement dans la production de films institutionnels et publicitaires (+11 %) que dans la production audiovisuelle (+6 %) et la production cinématographique (+5 %). Et il reste stable dans la post-production.

Pour l'emploi intermittent en 2015, la masse salariale a augmenté dans la post-production (+6 %) et dans la production cinématographique (+5 %), alors qu'elle reste stable dans la production de films institutionnels et publicitaires (-0,2 %) et baisse dans la production audiovisuelle (-1,4 %).

Production audiovisuelle

Il s'agit du plus gros secteur de l'étude puisqu'il représente 45 % de la masse salariale totale en 2014 comme en 2015. Après un arrêt de la croissance en 2014, le nombre d'entreprises augmente en 2015 (+2,3 %) et encore plus nettement en 2016 (+5,7 %).

Pour les intermittents : on observe une légère baisse en 2015 : -4,3 % des effectifs, -1,5 % du nombre d'équivalents temps plein et -1,4 % de la masse salariale. En 2016, le recours à l'intermittence devrait reprendre (+5 % de cotisations)

Pour les permanents : on est toujours, depuis 2010, sur une tendance à la croissance

- Tendance quasi linéaire depuis 2010 pour la masse salariale avec +5 % en moyenne par an
- Pour les effectifs : depuis 2012, le nombre de CDD a passé la barre des 3 000, mais ils restent toujours moins nombreux que les CDI, qui ne cessent d'augmenter pour atteindre près de 4 500 personnes en 2015.

Production cinématographique

Secteur qui représente 22 % de la masse salariale totale du périmètre en 2015 et qui se caractérise par le plus fort taux d'intermittents (67 % de la masse salariale en 2015 - très proche des 65 % de la production audiovisuelle). Le nombre d'entreprises qui s'était stabilisé entre 2013 et 2015, croît à nouveau en 2016 (+5,2 %)

Pour le personnel intermittent :

- Baisse en 2014 des effectifs et de la masse salariale
- L'activité reprend en 2015 avec +5 % de masse salariale et +1 % du nombre d'équivalents temps plein et ceci malgré une baisse de 3 % du nombre de personnes salariées. Croissance qui se renforce en 2016 avec +11 % des cotisations.

Pour le personnel permanent :

- Légère augmentation en 2014 (+1 % de la masse salariale) qui se renforce en 2015 (+5 % de la masse salariale et +4 % du nombre d'équivalents temps plein) mais qui devrait se stabiliser en 2016 (+0,1 % des cotisations).
- Peu nombreux, les CDI ne cessent cependant d'augmenter : près de 2 400 en 2015

Post-production

Ce secteur est quant à lui caractérisé par le plus fort taux de CDI et la plus forte concentration de l'activité (pas d'atomisation du secteur).

Après une baisse consécutive du nombre d'entreprises en 2013 et 2014, le nombre d'entreprises se stabilise à environ 540 (+1 % en 2015 et -1 % en 2016).

Pour le personnel intermittent : après une baisse légère (-1 à -2 %) et continue de la masse salariale de 2012 à 2014, celle-ci augmente de 6 % en 2015 et devrait continuer sa croissance en 2016 (+4 % de cotisations).

Pour le personnel permanent : depuis 2011 la masse salariale est relativement stable avec une très légère baisse (-2 %) en 2014. L'activité devrait reprendre en 2016 (+4 % des cotisations). Les effectifs en CDI restent proches des 4 500 depuis 2012.

Production de films institutionnels et publicitaires

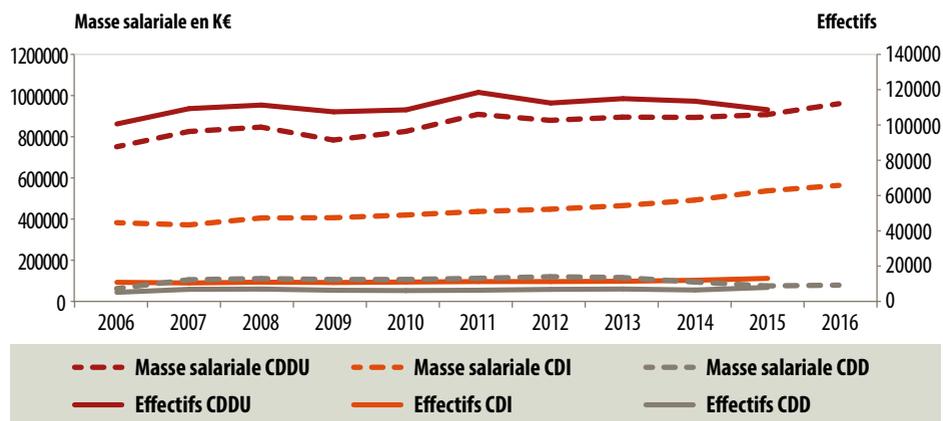
Il s'agit du plus petit des 4 secteurs et représente 12 % de la masse salariale totale de notre périmètre en 2015. Le nombre d'entreprises qui s'était stabilisé en 2013 et 2014, croît à nouveau très légèrement : +2 % en 2015 et +3 % en 2016

Pour le personnel intermittent : évolution assez variable d'une année sur l'autre et 2015 est une année de baisse des effectifs (-5 %) pour -1 % de la masse salariale et -4 % du nombre d'équivalents temps plein. 2016 devrait être proche de 2015.

Pour le personnel permanent : Depuis 2013, le nombre de CDI augmente et passe la barre des 2 000 (2 135) en 2015 et le nombre de CDD a fortement augmenté en 2015.

Bilan 2015 : croissance de l'emploi permanent en Île-de-France

Évolution de l'emploi – Entreprises situées en Île-de-France



Après une année 2014 stable au niveau de la masse salariale, 2015 marque le retour de la croissance en Région Île-de-France. La croissance porte principalement sur l'emploi permanent (+9 % en masse salariale et en effectifs). Malgré une masse salariale qui augmente, on observe une diminution du nombre de salariés intermittent sur la même période (117 068 CDD et CDDU en 2015 contre 120 393 en 2014). Ce phénomène s'explique par un plus faible recours aux artistes de complément en 2015. Ils représentent en effet des effectifs importants mais une faible masse salariale.

En équivalent temps plein, la croissance est relativement stable en Île-de-France (+1 % avec près de 30 000 ETP).

Ce retour de la croissance en 2015 est principalement dû à la reprise des investissements dans le cinéma français (+28 %⁽¹⁾) et à la relocalisation en Île-de-France de films au budget supérieur à 10 M€ comme « *Chocolat* » de Roschdy Zem grâce à l'effet conjugué du crédit d'impôt et du fonds de soutien de la Région Île-de-France, même si le taux de délocalisation reste important pour les tournages français (36 % de la production⁽²⁾).

Côté tournages étrangers, l'activité marque le pas, certaines productions ayant été repoussées à début 2016, soit pour des contraintes d'organisation, soit pour bénéficier du relèvement de 20 à 30 % du taux du crédit d'impôt international. L'animation française poursuit son développement grâce notamment à l'accueil de productions internationales entièrement fabriquées en Île-de-France. Au-delà de l'exemple bien connu de Illumination Mac Guff, qui continue à voir croître le nombre de ses effectifs, d'autres sociétés comme Mikros Image, Cube Creative ou TeamTO fabriquent régulièrement des productions d'animation pour le compte de donneurs d'ordre étrangers.

La hausse de la production de séries TV n'est pas non plus étrangère à cette dynamique de croissance avec l'arrivée de nouveaux acteurs comme Federation Entertainment et The Oligarchs Production ainsi que le tournage sur le territoire francilien de séries ambitieuses (« *Le Bureau des Légendes* » et « *Versailles* ») dont la récurrence a permis de renforcer l'activité des plateaux de tournage (La Cité du Cinéma et Bry-sur-Marne).

(1) Source CNC Observatoire de la production cinématographique

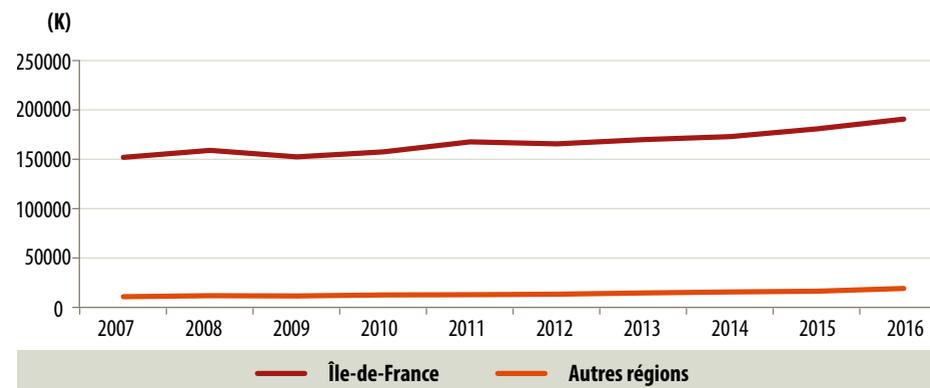
(2) Source FICAM

Perspectives 2016 : une croissance forte attendue

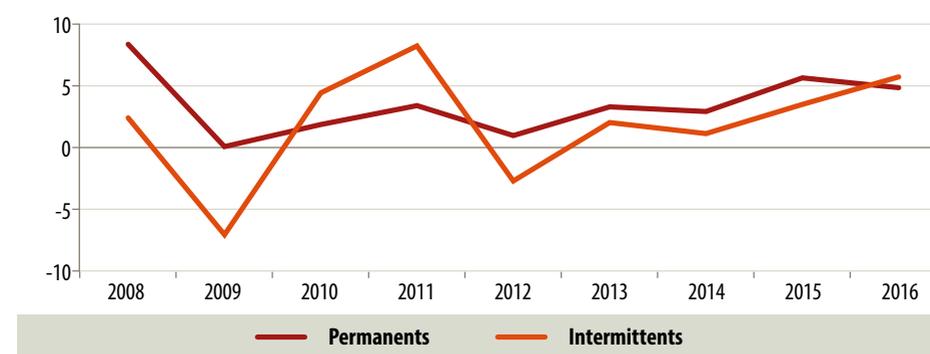
L'évolution de l'emploi en 2016 peut être déduite de l'évolution des cotisations dues sur l'exercice 2016 en retraite complémentaire. Toutefois, **cette analyse n'a de sens que dans les tendances observées**. Les valeurs absolues et relatives peuvent évoluer dans le

temps. En effet, les cotisations dues évoluent au fur et à mesure de l'exploitation des déclarations nominatives annuelles : un ajustement est fait entre les cotisations dues, c'est-à-dire appelées au cours d'un exercice, et les cotisations qui seront réellement versées.

Evolution des cotisations dues en retraite complémentaire



Taux d'évolution des cotisations dues en retraite complémentaire Entreprises situées en Île-de-France



Au regard des cotisations, l'activité devrait être plus importante en 2016 qu'en 2015 en Île-de-France (+5 %) et encore plus nettement dans les autres régions (+18 %).

Pour les entreprises situées en Ile de France, le volume d'emploi des permanents augmente presque aussi fortement en 2016 (+4,9 %) qu'en 2015 (+5,7 %).

En ce qui concerne les emplois intermittents, l'activité est plus cyclique et elle augmente quant à elle plus rapidement en 2016 (+5,8 %) qu'en 2015 (+3,6 %).

Un ensemble de facteurs permettent de prévoir une année 2016 exceptionnelle pour l'activité du secteur :

- Relocalisation significative des tournages de films français (Baisse de 46 % du taux de délocalisation et + 7 % de tournage en France) et de la production audiovisuelle (Hausse de 30 % des semaines de tournage), notamment pour les productions à gros budget (« *Au Revoir Là-Haut* » d'Albert Dupontel ; « *Le Petit Spirou* » de Nicolas Bary) (Source CNC et FICAM).
- La production hors norme de Luc Besson, « *Valerian et la Cité des Mille Planètes* » avec 75 M€ de dépenses en France, 100 jours de tournage et 450 emplois.
- Des dépenses de productions étrangères multipliées par 3 grâce au passage de 20 à 30 % du crédit d'impôt international (environ 150 M€)
- Le retour des tournages étrangers en Île-de-France :
 - « *Befikre* » de Aditya Chopra avec 6 M€ de dépenses en France pour 55 jours de tournage,
 - « *50 Shades Freed* » de James Foley. L'équipe s'est installée durant quelques jours au mois de juillet à l'Opéra Garnier et au Louvre,
 - « *Jackie* » de Pablo Larrain avec Natalie Portman, tourné en grande partie dans les Studios de Paris de la Cité du Cinéma. Les effets visuels ont par ailleurs été fabriqués par la société Digital District.

En 2016, le volume d'emploi intermittent croît fortement dans la production cinématographique et un peu moins dans la production audiovisuelle et la post-production. Et, il reste stable dans la production de films institutionnels et publicitaires. Pour l'emploi permanent en 2016, c'est dans la production de films institutionnels et publicitaires que l'activité va le plus augmenter et un peu moins dans la production audiovisuelle et la post-production. Et elle reste stable dans la production cinématographique.

Perspectives 2017

Malgré un niveau d'activité déjà élevé, la croissance devrait se poursuivre en 2017 dans le domaine de la production cinématographique et audiovisuelle et pour plusieurs raisons :

- La dynamique de relocalisation de tournages de films français à gros budget se confirme en 2017. (ex : « *Dans la brume* » de Daniel Roby ; « *Un peuple et son roi* » de Pierre Schoeller, tous les deux soutenus par la Région Île-de-France)
- L'évolution du crédit d'impôt international et les nouveaux dispositifs mis en place par le CNC pour relancer fortement l'industrie des effets visuels, qui a pour l'instant peu profité de la croissance de l'activité globale du secteur.
- L'activité internationale va se renforcer en Région Île-de-France grâce à plusieurs longs métrages d'animation en cours de fabrication mais aussi avec l'arrivée de productions hollywoodiennes intéressées à la fois par les décors iconiques et une fiscalité avantageuse, qui permettent à la France d'être compétitive face à ses principaux challengers, dont le Grand Londres.

La ville de Paris a annoncé une hausse de 15 % des tournages sur le 1^{er} trimestre 2017, après une année 2016 déjà très florissante (+30 % par rapport à 2015). Le tournage de « *Mission Impossible 6* » de Christopher Mc Quarrie va engendrer plus de 25 M€ de dépenses sur le territoire avec 35 jours de tournage et l'embauche de plus de 300 techniciens français.

Annexe 1 : L'emploi dans la production de films d'animation et d'effets visuels

Situation en 2015

Secteur en forte croissance en 2015 : la masse salariale a connu la plus importante augmentation (+18 %) de ces 10 dernières années

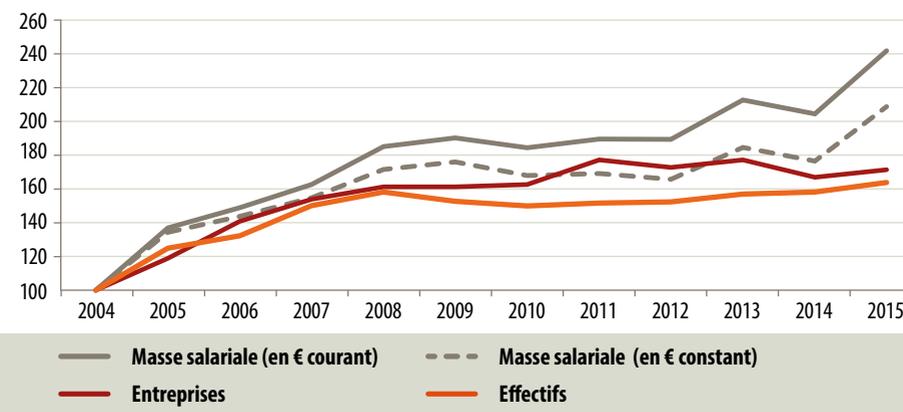
- Près de 120 entreprises engendrant une masse salariale brute de près de 120 M€
- 4 700 techniciens en CDDU cumulant 3,5 millions d'heures et représentant les ¾ de la masse salariale du secteur
- 620 CDI et près de 300 CDD de droit commun, cumulant 1 million d'heures travaillées et 28,8 M€ de masse salariale brute.

Extrait de l'étude réalisée par Audiens dans le cadre des Rencontres Animation Formation d'Angoulême.

<http://www.audiens.org/groupe-audiens/etudes/>

Evolution entre 2004 et 2015

Évolution de l'emploi en base 100



Depuis 2006, entre 100 et 120 entreprises produisent des films d'animation et d'effets visuels.

- La masse salariale générée par les entreprises du secteur a très fortement augmenté en 2005 (+ 37 % par rapport à 2004 – ce qui est certainement dû à la mise en place des crédits d'impôt et de la réforme du COSIP). Entre 2006 et 2008, la croissance est restée forte (+11 % par an en moyenne). De 2008 à 2012, la masse salariale est relativement stable à 90 M€. Depuis la forte hausse de 2013, la barre des 100 M€ est atteinte et **l'augmentation record de 2015 (+18 %) la porte à près de 120 M€.**
- Les effectifs de ces entreprises ont fortement augmenté entre 2004 et 2008 passant de 3 400 à 5 300 salariés. Puis, les effectifs sont en baisse et redescendent à 5 000 personnes salariées en 2010. Depuis, ils augmentent de 2 % en moyenne par an, pour retrouver en 2014 le niveau qu'ils avaient en 2008 et dépasser les 5 500 en 2015.

Développement en régions

Le secteur est loin d'être représenté sur l'ensemble du territoire et la concentration est très forte sur Paris et plus généralement en Île-de-France :

- 71 % des établissements en 2015, soit 6 points de moins qu'en 2004
- 84 % de la masse salariale totale 2015, soit 5 points de moins.

On observe cependant un développement en régions entre 2004 et 2015:

- la Charente : le nombre d'établissements a doublé (12 en 2015) et la masse salariale a plus que triplé pour représenter 6 % de l'activité du secteur en 2015,
- le Nord-Pas-de-Calais avec 5 établissements en 2015 et la Drôme 4,
- la Gironde et l'Hérault qui n'étaient pas représentés en 2004 comptent désormais 2 établissements chacun.

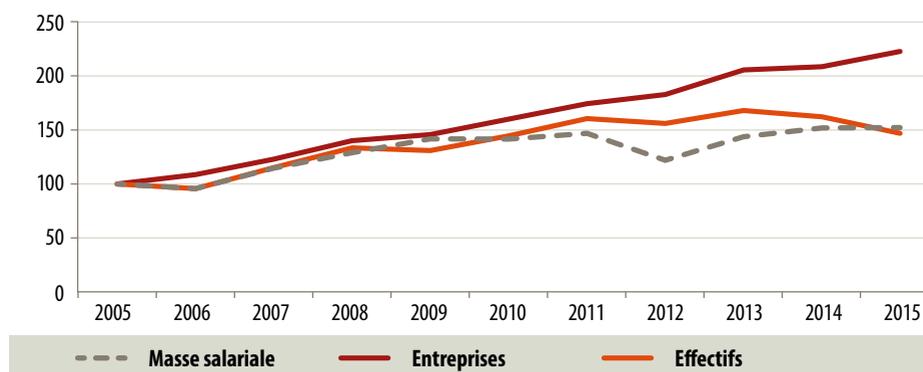
Annexe 2 : L'emploi dans le secteur des effets visuels numériques

Situation en 2015

- 78 entreprises dont 79 % basées en Île-de-France
- 50 M€ de masse salariale brute dont 95 % en Île-de-France
- 3 480 salariés dont 585 CDI et 2 350 techniciens CCDU

Evolution entre 2005 et 2015

Évolution de l'emploi en base 100



En 10 ans :

+ 1 200 emplois (+54 %)

+ 18 M€ de masse salariale (+59 %)

Extrait de l'étude
co-réalisée par le CNC et
Audiens.

[http://www.audiens.org/
groupe-audiens/etudes/](http://www.audiens.org/groupe-audiens/etudes/)

ou [http://www.cnc.fr/
web/fr/publications/](http://www.cnc.fr/web/fr/publications/)

